

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcherga Zaghouan

La Société Tunisienne de Verreries (SOTUVER) publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 Décembre 2025 accompagnés des rapports des commissaires aux comptes, M. Achref Guermech (AMC Ernst & Young) et M. Mohamed TRIKI (Infirist AUDITORS). Ces états annulent et remplacent ceux publiés au bulletin officiel N°7634 du 19 juin 2026 .

SOTUVER S.A
Bilan
(Exprimé en Dinars)

		Solde au		
	Notes	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Actifs				
Actifs non courants				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		2 047 294	1 820 251	227 043
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(1 768 195)	(1 659 060)	(109 135)
Immobilisations incorporelles nettes	(B.1)	279 099	161 192	117 907
Immobilisations corporelles		289 719 708	274 676 350	15 043 358
- Amortissements et provisions des immobilisations corporelles		(166 668 522)	(146 434 539)	(20 233 982)
Immobilisations corporelles nettes	(B.1)	123 051 186	128 241 812	(5 190 626)
Immobilisations financières		89 775 255	73 490 819	16 284 436
- Provisions sur immobilisations financières		(264 553)	(264 553)	0
Immobilisations financières nettes	(B.2)	89 510 702	73 226 266	16 284 436
Total des actifs immobilisés		212 840 987	201 629 269	11 211 718
Autres actifs non courants	(B.3)	299 542	407 482	(107 940)
Total des actifs non courants		213 140 529	202 036 751	11 103 778
Actifs courants				
Stocks		58 109 159	50 227 565	7 881 594
-Provisions pour dépréciation des stocks		(4 182 285)	(2 859 060)	(1 323 225)
Stocks nets	(B.4)	53 926 874	47 368 505	6 558 369
Clients et comptes rattachés		48 568 972	30 717 391	17 851 581
-Provisions pour dépréciation des comptes clients		(8 997 030)	(8 855 728)	(141 302)
Clients et comptes rattachés nets	(B.5)	39 571 942	21 861 663	17 710 279
Autres actifs courants		18 816 401	33 991 237	(15 174 836)
-Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(2 389 356)	(2 114 926)	(274 430)
Autres actifs courants nets	(B.6)	16 427 045	31 876 311	(15 449 266)
Placements et autres actifs financiers		35 650 000	43 800 000	(8 150 000)
- Provision sur les placements et autres actifs financiers		(750 000)	(750 000)	0
Placements et autres actifs financiers nets	(B.7)	34 900 000	43 050 000	(8 150 000)
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.8)	1 220 064	4 116 935	(2 896 871)
Total des actifs courants		146 045 925	148 273 413	(2 227 488)
Total des actifs		359 186 454	350 310 164	8 876 290

SOTUVER S.A
Bilan
(Exprimé en Dinars)

		Solde au		
	Notes	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Capitaux propres et passifs				
Capitaux propres				
Capital social		39 254 475	39 254 475	-
Réserves		12 601 144	12 578 658	22 486
Réserves spéciales réinvestissements		4 337 290	3 752 300	584 990
Subvention d'investissement		311 153	328 705	(17 552)
Résultats reportés		54 651 432	51 146 351	3 505 081
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		111 155 494	107 060 489	4 095 005
Résultat de l'exercice		24 741 704	13 903 690	10 838 014
Dont Réserves spéciales de réinvestissements		1 228 921	584 990	
Total des capitaux propres	(B.9)	135 897 198	120 964 179	14 933 019
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts et dettes assimilées	(B.10)	83 865 406	93 711 434	(9 846 028)
Provisions pour risques et charges	(B.11)	6 665 285	5 015 868	1 649 417
Total des passifs non courants		90 530 691	98 727 301	(8 196 610)
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.12)	26 971 314	17 691 840	9 279 474
Autres passifs courants	(B.13)	14 274 854	15 536 484	(1 261 630)
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.14)	91 512 398	97 390 360	(5 877 962)
Total des passifs courants		132 758 566	130 618 684	2 139 882
Total des passifs		223 289 256	229 345 985	(6 056 729)
Total des capitaux propres et des passifs		359 186 454	350 310 164	8 876 290

SOTUVER S.A
Etat de résultat
(Exprimé en Dinars)

Exercice de 12 mois clos le

	Notes	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Produits d'exploitation				
Revenus	(R.1)	115 141 593	100 836 224	14 305 369
Autres produits d'exploitation	(R.2)	8 891 485	9 068 642	(177 158)
Total des produits d'exploitation		124 033 078	109 904 866	14 128 212
Charges d'exploitation				
Variation des stocks de produits finis et des encours		3 614 985	14 515 612	(10 900 627)
Achats d'approvisionnements consommés	(R.3)	(52 452 495)	(55 438 218)	2 985 723
Charges de personnel	(R.4)	(14 416 277)	(12 869 956)	(1 546 321)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(R.5)	(24 498 791)	(19 866 776)	(4 632 015)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(14 976 627)	(12 626 478)	(2 350 149)
Total des charges d'exploitation		(102 729 204)	(86 285 816)	(16 443 388)
Résultat d'exploitation		21 303 874	23 619 050	(2 315 176)
Charges financières nettes	(R.7)	(18 677 384)	(13 646 408)	(5 030 976)
Produits de placements	(R.8)	23 754 743	5 626 859	18 127 884
Autres gains ordinaires	(R.9)	239 964	818 645	(578 681)
Autres pertes ordinaires	(R.10)	(209 308)	(16 239)	(193 069)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		26 411 888	16 401 908	10 009 980
Impôt sur les bénéfices	(R.11)	(1 670 184)	(2 498 218)	828 034
Résultat des activités ordinaires après impôt		24 741 704	13 903 690	10 838 014
Eléments extraordinaires		-	-	-
Résultat net de l'exercice		24 741 704	13 903 690	10 838 014
Effet des modifications comptables (nets d'impôt)		-	-	-
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		24 741 704	13 903 690	10 838 014

SOTUVER S.A
Etat de flux de trésorerie
(Exprimé en Dinars)

Exercice de 12 mois clos le			
	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		24 741 704	13 903 690
Ajustements pour			
Amortissements et provisions	(F.1)	24 498 791	19 866 776
Résorption subvention d'investissement		(17 553)	(17 700)
Plus ou moins value de cession		(228 211)	-
Variation des:			
Stocks	(F.2)	(7 881 594)	(14 601 394)
Créances clients	(F.2)	(17 851 581)	4 427 473
Autres actifs	(F.2)	15 174 836	(4 099 708)
Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	8 201 929	(12 774 899)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		46 638 321	6 704 238
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décassements affectés aux acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	(F.4)	(16 054 727)	(53 966 716)
Encaissements relatifs à des cessions des immobilisations corporelles		594 898	-
Décassements affectés aux acquisitions des immobilisations financières	(F.5)	(16 284 436)	(45 366 034)
Variation des autres actifs non courants		-	(375 241)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(31 744 265)	(99 707 991)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Encaissement sur fonds social		22 487	53 485
Encaissements provenant des emprunts		16 700 000	72 900 000
Remboursements d'emprunts		(22 384 366)	(11 887 382)
Distributions de dividendes		(9 813 619)	(21 589 961)
Encaissements sur crédit de financement		187 952 558	199 169 342
Remboursements de crédit de financement		(190 615 365)	(171 239 283)
Intérêts courus		151 769	870 781
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(17 986 537)	68 276 982
Variation de la trésorerie		(3 092 481)	(24 726 771)
Trésorerie au début de l'exercice		39 919 464	64 646 235
Trésorerie à la clôture de l'exercice		(F.6) 36 826 983	39 919 464

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. Présentation de la société

La société « SOTUVER S.A » est une société anonyme, ayant un capital de 39 254 475 DT. La « SOTUVER S.A » est une filiale de la société CFI.

La société « SOTUVER S.A » a pour objet social la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

II. Faits saillants de l'exercice

L'exercice 2025 est marqué par les faits suivants :

- L'acquisition d'un nombre de 2 339 000 actions au capital de la société « SGI » respectivement 1 599 000 actions auprès de « LLOYD TUNISIEN », et 740 000 actions auprès de « BEST LEASE » ;
- La souscription des emprunts bancaires pour un total de 16 700 000 DT qui se détaillent comme suit :

Banque	Montant (En KDT)	Conditions
UBCI	11 700	Remboursable dans un délai de 72 mois au taux de TMM+2%
Banque de Tunisie	5 000	Remboursable dans un délai de 84 mois au taux de TMM+1,65%

- Le chiffre d'affaires de l'exercice 2025 a atteint 115 141 593 DT contre 100 836 224 en 2024, soit une augmentation de 14 %. Cette hausse s'explique par le fonctionnement du four 2 sur toute l'année 2025, alors qu'il avait été à l'arrêt pendant 4 mois en 2024 pour révision.
- La société a encaissé des dividendes distribués par sa filiale « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » pour un montant de 20 400 000 DT.
- La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal préliminaire au titre de l'exercice allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021. En date du 12 novembre 2025, la société a reçu une notification des résultats de la vérification fiscale préliminaire faisant ressortir un redressement total de 1 827 771 DT en principal et pénalités.

Les risques qui découlent de ce contrôle fiscal ont été estimés et provisionnés dans les comptes de la société au 31 décembre 2025.

- Dans le cadre de l'amnistie sociale, la société a établi un engagement envers la CNSS pour le paiement d'un montant de 1 094 923 DT sur une période de 36 mois, à compter du 28 avril 2025, suite à un contrôle social portant sur la période allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2023.

Le montant restant dû au 31 décembre 2025 s'élève à 790 778 DT, dont la totalité est déjà constatée parmi les passifs de la société.

III. Référentiel comptable

III.1. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2025 sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

III.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Pour l'établissement de ses états financiers, la société respecte les hypothèses sous-jacentes et les principes et méthodes comptables de base préconisés par le Système Comptable Tunisien, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité
- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité
- La convention du coût historique
- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète
- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

- Unité monétaire

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 Décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

La politique actuelle de couverture contre les risques de change consiste à équilibrer dans la limite du possible les opérations d'achat et de vente réalisées dans la même devise, pour ce faire la société gère des comptes bancaires en devise étrangères ; il s'agit principalement des comptes en Euro.

Les gains et pertes de change sont prise en compte à la date de clôture sur la base des taux de change à ladite date.

- Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par la société « SOTUVER S.A » sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations de la société sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants :

Nature	Taux annuels
Constructions	De 2% à 5 %
Matériel Industriel	De 10% à 12,5%
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Matériels informatiques	15%
Matériel de sécurité	10%
Logiciels et Licences	33%

Par ailleurs, les contrats de location-financement sont comptabilisés parmi les immobilisations de la société pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminées, chacune au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation à utiliser pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus par la société sont ajoutés au montant comptabilisé en tant qu'actif.

La méthode d'amortissement des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède la société et la dotation aux amortissements est calculée sur la base des dispositions de la NCT 5 relative Immobilisations corporelles et de la NCT 6 Immobilisations incorporelles.

- Immobilisations financières

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à SOTUVER).

Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation et les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

La SOTUVER opte pour le classement de ses placements conformément à la norme comptable où un placement à court terme est un placement que la SOTUVER n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

- **Les comptes clients créditeurs et fournisseurs débiteurs**

Les comptes clients créditeurs sont présentés parmi les autres passifs courants et pour les comptes fournisseurs débiteurs, ils sont présentés parmi les autres actifs courants.

- **Charges reportées**

Les charges reportées enregistrent les frais de pré-exploitation du nouvel investissement ainsi que les frais engagés au titre de l'intervention des consultants afin d'améliorer la performance de la société.

Ces charges sont amorties sur une période de trois ans à partir de la date de leur capitalisation.

Les frais d'émission des emprunts sont inscrits en charges reportées et amortis systématiquement sur la durée de l'emprunt, au prorata des intérêts courus, et ce conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 10.

- **Subvention d'investissement**

Les subventions d'investissement ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- a. l'entreprise pourra se conformer aux conditions attachées aux subventions ;
- b. les subventions seront perçues par l'entreprise.

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement.

- **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont comptabilisés lors du transfert par « SOTUVER S.A » à l'acheteur, des principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsqu'elle ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

- **Stocks**

Les matières premières et emballages sont valorisés à leurs coûts d'achat qui comprennent les prix d'achat, les droits et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

La valorisation des stocks de matières premières est faite sur la base des coûts moyens pondérés.

Les stocks sont évalués comme suit

- Pour les produits finis : à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.
- Pour les matières premières et les autres stocks : à la valeur inférieure entre le coût d'achat unitaire, et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.

La provision pour dépréciation des stocks est déterminée en tenant compte d'une matrice qui combine l'ancienneté des stocks de produits finis et leur degré d'écoulement.

Le stock des palettes a été comptabilisé sur la base des quantités théoriques arrêtés en date de 31 Décembre 2025.

IV. Notes explicatives

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

VI.1. Notes sur le bilan

B.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 Décembre 2025 se présente comme suit :

Désignation	NANTISSEMENT	Valeur brute au 31/12/2024	Acquisitions	Transfert	Cessions	Valeur brute au 31/12/2025	Amort et Prov Cumulés au 31/12/2024	Dotations	Provisions	Amortissem ents cumulés sorties 2025	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2025	VCN au 31/12/2024	VCN au 31/12/2025
Investissements, Recherches et développements	100% Nantis	701	-	-	-	701	(701)	-	-	-	(701)	-	-
Licences	100% Nantis	295 073	58 043	-	-	353 116	(253 802)	(47 807)	-	-	(301 609)	41 271	51 507
Logiciels	100% Nantis	1 516 121	3 999	-	-	1 520 120	(1 404 557)	(61 328)	-	-	(1 465 885)	111 564	54 235
Brevets	100% Nantis	8 357	-	-	-	8 357	-	-	-	-	-	8 357	8 357
Concessions	100% Nantis	-	165 000	-	-	165 000	-	-	-	-	-	-	165 000
Total immobilisations incorporelles		1 820 251	227 042			2 047 294	(1 659 060)	(109 135)	-	-	(1 768 195)	161 192	279 099
Terrains	100% Nantis	955 308	-	-	-	955 308	-	-	-	-	-	955 308	955 308
Constructions	100% Nantis	28 713 779	-	-	-	28 713 779	(12 894 240)	(625 533)	-	-	(13 519 773)	15 819 539	15 194 007
Equipements de bureau	100% Nantis	666 643	2 345	-	-	668 988	(551 571)	(23 974)	-	-	(575 544)	115 072	93 444
Installations techniques	100% Nantis	4 602 301	56 100	-	-	4 658 401	(3 204 420)	(200 588)	-	-	(3 405 008)	1 397 881	1 253 391
Matériel de sécurité	100% Nantis	629 894	-	-	-	629 894	(358 007)	(49 040)	-	-	(407 047)	271 887	222 845
Matériel de transport	100% Nantis	3 552 002	-	-	(440 220)	3 111 782	(2 831 140)	(609 773)	-	417 640	(3 023 273)	720 862	88 510
Matériel et Outillage Industriel	100% Nantis	180 623 824	3 226 834	2 394 909	-	186 245 567	(90 101 206)	(12 301 988)	-	-	(102 403 196)	90 522 618	83 842 372
Matériel Informatique	100% Nantis	2 843 187	40 289	(18 559)	-	2 864 917	(1 653 802)	(272 037)	-	-	(1 925 840)	1 189 385	939 077
Moule	100% Nantis	47 955 339	5 476 451	-	(344 120)	53 087 669	(32 625 797)	(5 365 283)	(676 879)	-	(38 667 960)	15 329 542	14 419 709
Total immobilisations corporelles		270 542 277	8 802 019	2 376 350	(784 340)	280 936 305	(144 220 183)	(19 448 218)	(676 879)	417 640	(163 927 642)	126 322 094	117 008 663
Immobilisations corporelles en cours	100% Nantis	21 505	5 162 265	(2 376 350)	-	2 807 420	-	-	-	-	-	21 505	2 807 420
Matériel et Outillage Industriel en cours	100% Nantis	1 318 312	-	-	-	1 318 312	-	-	-	-	-	1 318 312	1 318 312
Matériel et Outillage Industriel fours 1 en cours	100% Nantis	126 085	638 911	-	-	764 996	-	-	-	-	-	126 085	764 996
Avance /immobilisations	100% Nantis	2 668 171	1 224 504	-	-	3 892 676	(2 214 357)	-	(526 525)	-	-	453 814	1 151 794
Total immobilisations corporelles en cours		4 134 072	7 025 680	(2 376 350)	-	8 783 404	(2 214 357)	-	(526 525)	-	(2 740 881)	1 919 717	6 042 522
Total		276 496 601	16 054 741	-	(784 340)	291 767 002	(148 093 599)	(19 557 353)	(1 203 404)	417 640	(168 436 718)	128 403 004	123 330 285

Au 31 Décembre 2025, la société ne présente ni engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, ni indemnités accordées par des tiers relatives à des immobilisations corporelles dépréciées, perdues ou cédées.

B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 89 510 702 DT contre 73 226 266 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignations	Valeur brute au 31/12/2025	Provision	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024
Titres de participations (*)	86 027 317	(264 553)	85 762 764	69 093 039
Avances sur acquisition des Titres de participation (*)	-	-	-	584 990
Cautionnements	2 269 361	-	2 269 361	2 253 111
Emprunt Obligataire	500 000	-	500 000	500 000
Dépôt Lloyd	978 577	-	978 577	795 126
Total	89 775 255	(264 553)	89 510 702	73 226 266

(*) Les titres de participation nets s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 85 762 764 DT se détaillant comme suit :

Participation	Valeurs bruts au 31/12/2024	Acquisitions 2025	Valeur brute au 31/12/2025	Cumul Provisions au 31/12/2025 ⁽¹⁾	Valeurs nettes au 31/12/2025	% de détention
Sotuver Glass Industrie	67 056 900	14 824 835	81 881 735	-	81 881 735	100%
SVT	1 950 000	-	1 950 000	-	1 950 000	65%
MARINAJERBA	190 730	-	190 730	(104 591)	86 139	2%
VETRO MEDITERRANEO	120 000	-	120 000	(120 000)	0	80%
ADRIAVETRO	27 462	-	27 462	(27 462)	0	75%
NSD*	12 500	-	12 500	(12 500)	0	13%
OPAB	584 990	-	584 990	-	584 990	45%
SOTUVER GREEN	-	1 259 900	1 259 900	-	1 259 900	100%
Total	69 942 582	16 084 735	86 027 317	(264 553)	85 762 764	

(1) Aucune dotation complémentaire aux provisions sur les titres de participation n'a été constatée au titre de l'exercice clos le 31.12.2025.

B.3. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 299 542 DT contre 407 482 DT 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant Brut au 31/12/2024	Cumul Résorption au 31/12/2024	Résorption de l'exercice	Cumul Résorption au 31/12/2025	Solde Net au 31/12/2025
Charges à répartir	437 864	(30 383)	(107 940)	(138 323)	299 542

Ce sont des frais de pré-exploitation (frais d'émission d'emprunts, frais de mission, déplacements, hébergement ...) liés à la rénovation du four 2 et de ses deux lignes de production. La date de mise en service est 30/09/2024.

Aucune capitalisation de charges à répartir n'a été constatée au cours de l'année 2025.

B.4. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 53 926 874 DT contre 47 368 505 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit

Désignations	31/12/2025	31/12/2024
Produits finis	34 255 405	30 640 419
Matières consommables	14 460 714	13 617 988
Matières premières	6 486 749	3 481 601
Emballages	1 132 260	1 177 331
Palettes	1 774 032	1 310 226
Stocks brut	58 109 159	50 227 565
Provision pour dépréciation des stocks	(4 182 285)	(2 859 060)
Stocks net	53 926 874	47 368 505

B.5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 39 571 942 DT contre 21 861 663 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2025	31/12/2024
Clients d'exploitation	40 973 524	24 149 832
Clients douteux et impayés	5 812 644	5 858 544
Valeurs à l'encaissement ⁽²⁾	158 516	573 785
Clients effets à recevoir	1 624 289	135 230
Clients et comptes rattachés bruts ⁽¹⁾	48 568 972	30 717 391
Provision pour dépréciation des créances	(8 997 030)	(8 855 728)
Clients et comptes rattachés nets	39 571 942	21 861 663

⁽¹⁾ L'augmentation de 17 851 581 DT des créances clients bruts soit 58% s'explique principalement par la croissance du chiffre d'affaires d'environ 15 millions de dinars.

⁽²⁾ Les valeurs à l'encaissement au 31 décembre correspondent à des chèques reçus des clients au titre des exercices antérieurs et non encore encaissés à cette date. Leur montant total a été intégralement provisionné au titre de la provision pour dépréciation des créances.

B.6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 16 427 045 DT contre 31 876 311 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Etat et collectivités publiques	7 552 305	16 243 026
Comptes de régularisation actifs	5 127 543	11 651 299
Fournisseurs débiteurs	4 079 228	3 684 856
Personnel et comptes rattachés	1 114 841	1 319 819
Débiteurs divers	900 750	1 050 503
État, FOPROLOS, TFP	41 734	41 734
Total brut	18 816 401	33 991 237
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(2 389 356)	(2 114 926)
Autres actifs courants nets	16 427 045	31 876 311

B.7. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers nets s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 34 900 000 DT contre 43 050 000 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Billet de Trésorerie ATB	24 500 000	26 650 000
Billet de Trésorerie AMEN BANK	4 150 000	4 150 000
Billet de Trésorerie BIAT	5 000 000	5 000 000
Billet de Trésorerie ATTIJARI	2 000 000	8 000 000
Total brut	35 650 000	43 800 000
Provision pour dépréciation des placements (*)	(750 000)	(750 000)
Placements et autres actifs financiers nets	34 900 000	43 050 000

(*) Provision sur les billets de trésorerie « FOUNA »

B.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 1 220 064 DT contre 4 116 935 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Banques	1 217 652	4 103 775
Caisse	2 412	13 159
Total	1 220 064	4 116 935

B.9. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société totalisent au 31 Décembre 2025 une valeur de 135 897 198 DT. Le tableau de variation des capitaux propres entre le 31 Décembre 2024 et le 31 Décembre 2025 se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fond social	Résultats reportés	Réserves spéciales d'investissement	Subventions d'investissement	Autres réserves	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2023 avant affectation	39 254 475	3 925 447	756 038	34 544 685	3 752 300	346 406	200 000	7 643 687	38 191 627	128 614 666
Affectation résultat de l'exercice 2023	-	-	-	38 191 627	-	-	-	-	(38 191 627)	-
Distribution de dividendes	-	-	-	(21 589 961)	-	-	-	-	-	(21 589 961)
Fond social	-	-	53 485	-	-	-	-	-	-	53 485
Amortissement des subventions	-	-	-	-	-	(17 700)	-	-	-	(17 700)
Résultat 31/12/2024	-	-	-	-	-	-	-	-	13 903 690	13 903 690
Capitaux propres au 31/12/2024 avant affectation	39 254 475	3 925 447	809 524	51 146 351	3 752 300	328 706	200 000	7 643 687	13 903 690	120 964 179
Affectation résultat de l'exercice 2024	-	-	-	13 903 690	-	-	-	-	(13 903 690)	-
Distribution de dividendes	-	-	-	(9 813 619)	-	-	-	-	-	(9 813 619)
Fond social	-	-	22 487	-	-	-	-	-	-	22 487
Réserves spéciales d'investissement	-	-	-	(584 990)	584 990	-	-	-	-	-
Amortissement des subventions	-	-	-	-	-	(17 553)	-	-	-	(17 553)
Résultat 31/12/2025	-	-	-	-	-	-	-	-	24 741 704	24 741 704
Capitaux propres au 31/12/2025	39 254 475	3 925 447	832 011	54 651 432	4 337 290	311 153	200 000	7 643 687	24 741 704	135 897 198

La variation de la réserve pour fonds social se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
<u>Solde au 1^{er} janvier</u>	809 524	756 038
Ressources de l'exercice		
Intérêts des prêts au personnel	22 487	53 485
Emplois de l'exercice		
Aides au personnel non remboursables	-	-
<u>Solde au 31 Décembre</u>	832 011	809 524

Par ailleurs, les subventions d'investissement nettes s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 311 153 DT contre 328 705 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2025	Résorption	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024
Subvention M A N	7 162 061	(7 098 549)	63 512	72 193
Subvention A P I	5 908 675	(5 661 035)	247 640	256 512
Total	13 070 736	(12 759 584)	311 153	328 706

Au 31 Décembre 2025, les capitaux propres se répartissent comme suit :

Libellé	Part	Valeur (Valeur nominale de l'action = 1 DT)
SOCIETE C.F.I.	61,31%	24 066 971
LLOYD TUNISIEN	11,38%	4 465 671
INDINVEST SICAV	9,21%	3 613 952
Divers	18,11%	7 107 881
Total	100,00%	39 254 475

B.10. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 83 865 406 DT contre 93 711 434 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Emprunt UBCI (*)	32 500 877	28 083 333
Emprunt BT (*)	16 118 632	14 559 316
Emprunt Amen Bank (*)	14 762 947	21 637 192
Emprunt ATTIJARI ((*)	13 842 860	21 560 164
Emprunt ATB (*)	6 214 286	7 871 429
CNSS à long terme	425 803	-
Total	83 865 406	93 711 434

(*) Voir note XI pour plus de détails

B.11. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 6 665 285 DT contre 5 015 868 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Provision pour départ à la retraite	1 876 671	2 118 391
Provision pour litiges	4 788 614	2 897 477
Total	6 665 285	5 015 868

B.12. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 26 971 314 DT contre 17 691 840 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs d'exploitation	18 396 482	13 258 453
Fournisseurs effets à payer	4 214 503	2 462 767
Fournisseurs, factures non parvenues	4 274 568	1 607 978
Fournisseurs d'immobilisation	84 146	361 028
Retenues de garantie	1 615	1 615
Total	26 971 314	17 691 840

B.13. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 14 274 854 DT contre 15 536 484 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Clients créditeurs	2 312 026	5 119 320
Personnel et comptes rattachés	3 738 428	3 238 845
Autres charges à payer	2 103 350	1 897 276
Personnel et comptes rattachés	32 268	5 892
Dettes pour congés payés	1 548 042	1 275 202
Personnel, cession divers	43 457	49 626
Assurance Groupe	6 442	6 442
Personnel UGTT	4 870	4 408
Etat et comptes rattachés	961 965	1 368 309
Etat, impôt et taxes	960 850	1 367 193
État retenues à la source	1 115	1 115
Créditeurs divers	2 889 206	1 517 578
Dividendes	9 581	8 451
C.N.S.S.	1 435 545	1 091 944
Produits constatés d'avance	1 149 781	310 495
Créditeurs divers	285 649	98 038
Jetons de présence	8 650	8 650
Charges à payer	4 373 229	4 292 433
Total	14 274 854	15 536 484

B.14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 91 512 398 DT contre 97 390 360 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Crédit de financement	44 457 524	65 620 331
Crédit financement Export	15 999 997	19 999 997
Crédit financement Stock	13 586 000	14 086 000
Crédit de gestion	5 200 000	22 200 453
Financement en devise	9 671 527	9 333 881
Emprunt à moins d'un an (*)	26 971 722	22 384 256
ATTIJARI BANK	7 717 195	7 936 364
AMEN BANK	6 874 244	6 261 970
UBCI	7 282 456	3 916 667
BT	3 440 684	3 440 684
ATB	1 657 142	828 571
Billets de trésorerie	18 500 000	-
UBCI	12 500 000	-
BIAT	6 000 000	-
Intérêts courus sur crédits	1 540 072	1 388 303
ATTIJARI BANK	307 328	358 449
UBCI	880 255	827 798
Amen Bank	185 899	72 276
BT	131 368	49 776
En devise	35 221	79 947
BIAT	-	57
Banques	43 080	7 997 471
UBCI	40 732	1 117 984
B.T.	2 348	740 457
ATTIJARI BANK	-	808 685
AMEN BANK	-	2 316 437
UIB	-	227 160
BIAT	-	2 786 748
Total	91 512 398	97 390 360

(*) Voir note XI pour plus de détails

VI.2. Notes sur l'état de résultat

R.1. Revenus

Les revenus s'élèvent à 115 141 593 DT au cours de l'exercice 2025 contre à 100 836 224 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Chiffre d'affaires Export	83 763 348	68 243 997
Chiffre d'affaires Local	31 378 245	32 592 227
Total	115 141 593	100 836 224

R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 8 891 485 DT au cours de l'exercice 2025 et 9 068 642 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Autres Produits Locaux	7 109 353	6 373 038
Produit location moules	1 764 579	2 171 123
Résorption subvention d'investissement	17 553	524 482
Total	8 891 485	9 068 642

R.3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à 52 452 495 DT au cours de l'exercice 2025 contre 55 438 218 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Matière première	20 018 465	21 608 583
Stock initial	3 481 601	4 077 124
Achats	23 023 613	21 013 060
Stock final	(6 486 749)	(3 481 601)
Matière consommable	4 207 619	7 294 176
Stock initial	13 617 988	13 263 833
Achats	5 050 345	7 648 330
Stock final	(14 460 714)	(13 617 988)
Emballage	4 666 075	3 996 070
Stock initial	1 177 331	1 145 905
Achats	4 621 004	4 027 496
Stock final	(1 132 260)	(1 177 331)
Palette	2 458 199	2 071 934
Stock initial	1 310 226	1 014 501
Achats	2 922 005	2 367 659
Stock final	(1 774 032)	(1 310 226)
Energie	19 698 629	20 505 537
Eau	67 162	58 499
Gaz	11 901 792	13 086 577
Electricité	7 729 675	7 360 461
Marchandises	1 403 508	(38 082)
Total	52 452 495	55 438 218

R.4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 14 416 277 DT au cours de l'exercice 2025 contre 12 869 956 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Salaires & Appointements	11 471 253	10 743 134
Charges Patronales	2 945 023	2 126 822
Total	14 416 277	12 869 956

R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 24 498 791 DT au cours de l'exercice 2025 contre 19 866 776 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Dotations aux amortissements des immobilisations	14 192 069	10 031 242
Dotation aux amortissements des Moules	5 365 283	4 959 889
Provisions pour dépréciation Risques et charges	2 438 598	2 897 477
Provisions pour dépréciation des stocks	1 323 224	484 486
Dotations aux provision des moules	1 096 264	184 734
Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	428 935	1 420 877
Provisions pour dépréciation des clients	340 352	786 795
Provisions au résorption des charges à répartir	107 940	30 383
Provisions pour dépréciation des placements	-	750 000
Reprises sur Provisions	(793 876)	(1 679 107)
Total	24 498 791	19 866 776

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 14 976 627 DT au cours de l'exercice 2025 contre 12 626 478 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Transport	6 462 867	4 147 228
Sous-traitance	1 993 534	2 629 341
Autres charges	1 638 610	1 423 212
Entretiens et réparations	1 111 026	993 721
Locations	875 026	578 036
Honoraires	665 445	794 171
Réceptions et missions	513 023	348 763
Assurances	430 141	334 687
Frais bancaires	420 437	486 142
Assistance	328 285	475 166
Impôts et taxes	288 967	197 601
Télécommunications	161 765	131 951
Jetons de présence	87 500	86 458
Total	14 976 627	12 626 478

R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 18 677 384 DT au cours de l'exercice 2025 contre 13 646 408 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Intérêts des emprunts	12 176 991	8 467 577
Intérêts Opérations de financement	5 696 910	3 756 370
Frais d'escompte	890 390	835 184
Différence de change (*)	(86 907)	587 277
Total	18 677 384	13 646 408

(*) Aucune différence de change n'a été incorporée dans la valeur comptable d'un actif, et aucun écart de conversion n'a été constaté au titre de l'exercice clos le 31.12.2025.

R.8. Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent en 2025 à 23 754 743 DT contre 5 626 859 DT au cours de l'exercice 2024 et de détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Dividendes encaissés	20 400 000	-
Revenus des valeurs mobilières	3 354 743	5 626 859
Total	23 754 743	5 626 859

Cette croissance découle essentiellement de la comptabilisation des dividendes de la filiale SOTUVER GLASS INDUSTRIES, à hauteur de 20,400 millions de dinars.

R.9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 239 964 DT au cours de l'exercice 2025 contre 818 645 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Profit exceptionnel	182 964	818 645
Plus value /cession actif	57 001	-
Total	239 964	818 645

R.10. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 209 308 DT au cours de l'exercice 2025 contre 16 239 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Pertes exceptionnelles	209 308	16 239
Total	209 308	16 239

R.11. Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices s'élèvent à 1 670 184 DT au cours de l'exercice 2025 contre 2 498 218 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Impôts sur les bénéfices	1 355 324	1 974 870
Contribution sociale	314 860	384 322
Contribution conjoncturelle	0	139 026
Total	1 670 184	2 498 218

Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

Charge par nature	Montant	Ventilation				
		Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges	Observations
Achats d'approvisionnements consommés	52 452 495	49 710 956	2 216 683	524 856	-	
Autres charges d'exploitation	14 976 627	5 881 097	6 302 752	2 277 597	515 182	
Charges de personnel	14 416 277	10 861 521	1 169 703	2 385 053	-	
Dotations aux amortissements et aux provisions	24 498 791	19 535 460	67 203	62 630	4 833 498	
Variation des stocks de produits finis et des encours	(3 614 985)	(3 614 985)	-	-	-	
Total	102 729 204	82 374 048	9 756 341	5 250 136	5 348 679	

VI.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie

F.1. Amortissements et provisions

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Dotations aux amortissements des immobilisations	14 192 069	10 031 242
Dotation aux amortissements des Moules	5 365 283	4 959 889
Provisions pour dépréciation Risques et charges	2 438 598	2 897 477
Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	428 935	1 420 877
Provisions pour dépréciation des clients	340 352	786 795
Provisions pour dépréciation des stocks	1 323 224	484 486
Dotations aux provisions des moules	1 096 264	184 734
Dotations aux résorptions des charges à répartir	107 940	30 383
Provisions pour dépréciation des placements	-	750 000
Reprises sur Provisions	(793 876)	(1 679 107)
Total	24 498 791	19 866 776

F.2. Variation des actifs

Désignation	31/12/2025 (a)	31/12/2024 (b)	Variation (b)-(a)
Stock	58 109 159	50 227 565	(7 881 594)
Créances clients	48 568 972	30 717 391	(17 851 581)
Autres actifs	18 816 401	33 991 237	15 174 836
Total	125 494 533	114 936 193	(10 558 339)

F.3. Variation des passifs

Libellé	31/12/2025 (a)	31/12/2024 (b)	Variation (a)-(b)
Fournisseurs	26 971 314	17 691 840	9 279 474
Autres passifs courants	14 274 854	15 536 484	(1 261 630)
Crédit CNSS CT	425 805	-	425 805
Passifs non courants (Provision IDR)	1 876 671	2 118 391	(241 720)
Total	43 548 644	35 346 715	8 201 929

F.4. Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	2025	2024
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles	(15 827 685)	(53 837 978)
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles	(227 042)	(128 738)
Total	(16 054 727)	(53 966 716)

F.5. Décaissements sur acquisitions d'immobilisations Financières

Désignation	2025	2024
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	(16 284 436)	(45 366 034)
Total	(16 284 436)	(45 366 034)

F.6.Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignations	Solde 31/12/2025	Solde 31/12/2024	Variation
Billets de trésorerie	35 650 000	43 800 000	(8 150 000)
Caisse	2 412	13 159	(10 748)
Comptes courants bancaires débiteurs	1 217 652	4 103 775	(2 886 123)
B.I.A.T	64 446	131 369	(66 923)
UIB	57 379	402 221	(344 842)
B.H	820	64 710	(63 890)
BT	229 592	85 729	143 863
B.N.A	-	-	-
UBCI	-	686 377	(686 377)
S T B	-	-	-
ATTIJARI BANK	260 726	672 813	(412 087)
AMEN BANK	364 421	862 447	(498 026)
A T B	240 268	1 198 109	(957 841)
ZITOUNA Banque	-	-	-
Comptes courants bancaires créditeurs	(43 080)	(7 997 471)	7 954 391
UBCI	(40 732)	(1 117 984)	1 077 252
B.T.	(2 348)	(740 457)	738 109
ATTIJARI BANK	-	(808 685)	808 685
A T B	-	-	-
AMEN BANK	-	(2 316 437)	2 316 437
B.N.A	-	-	-
S.T.B	-	-	-
Zitouna	-	-	-
UIB	-	(227 160)	227 160
BIAT	-	(2 786 748)	2 786 748
Total	36 826 983	39 919 464	(3 092 480)

V. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la société « SOTUVER S.A » se détaillent comme suit :

A- Hypothèques et nantissements

La société « SOTUVER S.A » a affecté spécialement au profit de la BIAT, et en pari-passu avec UBCI, ATTIJARI BANK, BH, UIB, Amen Bank et BT :

a. En Hypothèque Immobilière de Premier Rang :

Conformément aux articles 270 et suivants du code des droits réels, la totalité des parts indivises lui appartenant dans la propriété sise à Jebel El Ouest, Délégation de ZAGOUAN, d'une superficie de 7 Ha, objet du titre foncier N° 15 452 dénommé « Henchir BOU HEJBA ».

b. En Nantissement de Premier Rang :

Conformément à la loi N° 2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation du Fonds.

Conformément au décret du 7 Novembre 1935 modifié par le décret du 10 Février 1955, sont en nantissement de premier rang : les machines, marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobiles ou autres moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans le fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

c. En Nantissement de Rang Utile :

Conformément à l'article 236 et suivants du code de commerce concernant le nantissement sur fonds de commerce, sont en nantissement de rang utile : l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce situé à la zone industrielle BIR MCHERGUA JBEL EL OUEST-ZAGHOUAN, consistant en une unité de fabrication et de commercialisation de tout article en verre ou en produits inscrite au Registre National des entreprises ainsi que les machines marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobile , moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage. Ce nantissement est accordé vis-à-vis la banque de Tunisie pour un montant de 30 800 000 DT.

d. Nantissements des titres de participation :

Banque	Société Emprunteuse	Montant du crédit (en KDT)	Titres	Nature de l'engagement
BANQUE DE TUNISIE	SOTUVER SA	12 000	SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI)	Nantissement

B- Caution Solidaire

1. Au 31 Décembre 2021, la société a accordé une caution solidaire au profit de la BT pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 25 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2025.
2. Au 30 Juin 2021, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 20 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2025.
3. Au 8 Mars 2023, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit de gestion contractés par la société SGI pour un montant de 12 100 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2025.
4. Au 28 Aout 2024, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'ATB pour garantir le crédit de gestion contractés par la société SGI pour un montant de 6 360 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2025.
5. Au 31 Juillet 2024, la société a accordé une caution solidaire au profit de BTL pour couvrir les engagements de la société SGI pour un montant de 6 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES auprès de BTL.
6. Au 31 Mai 2024, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit de gestion contractés par la société SGI pour un montant de 3 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2025.
7. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « UBCI » à hauteur de 6 000 000 DT.
8. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « BIAT » à hauteur de 2 650 000 DT.

9. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GREEN » en faveur de la banque « AMEN BANK » à hauteur de 3 000 000 DT

C- Crédits

Les crédits en cours relatifs aux hypothèques et nantissements vis-à-vis des banques susmentionnées s'élèvent à 158 983 293 DT, dont 110 411 435 DT restant dû au 31 Décembre 2025. Et se détaillent comme suit :

Banque	Principal Crédit (en KDT)	Principal restant dû (en KDT)
Attijari Bank	43 583	21 560
Amen Bank	40 000	21 637
UBCI	43 700	39 783
Banque de Tunisie	23 000	19 559
ATB	8 700	7 871
TOTAL	158 983	110 411

D- Effets escomptés non échus

Les effets escomptés non échus s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 10 164 702 DT et se détaillent comme suit :

Banques	Montant (en KDT)
ATTIJARI Bank	306
BIAT	2 311
Banque de Tunisie	1 999
UBCI	4 394
ATB	1 155
Total	10 165

E- Autres engagements

Banque	Engagement	Montant en devise engagement
UBCI	Confirmation lettre de crédit	1 085 027 DT
Banque de Tunisie	Credit non mobilisable	667 464 DT
Attijari Bank	Crédit Documentaire	295 281 DT
Amen Bank	Engagement par signature	60 000 DT

VI. Note relative au résultat par action

Désignation	Exercice 2025	Exercice 2024
Résultat Net	24 741 704	13 903 690
Nombre d'action	39 254 475	39 254 475
Résultat par action	0,630	0,354

VII. Notes sur les parties liées

Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2025

1. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « OMNIUM PANAFRICAIN DES BOIS TUNISIE » en faveur de la banque « ATTIJARI BANK » à hauteur de 1 585 000 DT.
2. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « UBCI » à hauteur de 6 000 000 DT.
3. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « BIAT » à hauteur de 2 650 000 DT.
4. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GREEN » en faveur de la banque « AMEN BANK » à hauteur de 3 000 000 DT.
5. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a acquis 1 599 000 actions détenues par la société « LLOYD TUNISIEN », société ayant des administrateurs en commun avec la société avec la société « SOTUVER S.A », dans le capital de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) », au prix unitaire de 6,365 DT, soit un montant total de 10 177 635 DT.
6. Au cours de l'exercice 2025, la société SOTUVER a acquis des billets de trésorerie émis par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » rémunéré au taux d'intérêt de 9,49%. Le solde des billets de trésorerie s'élève au 31 Décembre 2025 à 18 500 000 DT.
7. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER SA » a acheté des matières premières auprès de la société « OMNIUM PANAFRICAIN DES BOIS TUNISIE » pour un montant (TTC) de 2 663 919 DT. Le compte fournisseur « OMNIUM PANAFRICAIN DES BOIS TUNISIE » relatif à ces opérations présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 223 277 DT.
8. Le compte de la filiale « SOTUVER GREEN » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 243 172 DT.
9. La société « SOTUVER SA » a refacturé à la société « CFI » pour un montant (TTC) 223 345 DT correspondant à des services payés pour le compte de cette dernière et non encore réglés au 31 Décembre 2025
10. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a souscrit à des emprunts bancaires totalisent un montant de 16 700 000 DT qui se détaillent comme suit :

Banque	Montant (En KDT)
UBCI	11 700
Banque de Tunisie	5 000

Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

11. Courant l'exercice 2025, la société « LLOYD TUNISIEN », société ayant des administrateurs en commun avec la société « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des primes d'assurance pour un montant (TTC) de 890 970 DT. Le solde fournisseur « LLOYD TUNISIEN » s'élève au 31 Décembre 2025 à 137 564 DT.

Par ailleurs, la société « SOTUVER S.A » a déposé un montant de 188 982 DT pour le compte de la société « LLOYD TUNISIEN », au titre de la couverture des indemnités pour départ à la retraite de son personnel. Le solde de ce dépôt s'élève au 31 Décembre 2025 à 978 577 DT.

12. La société « CETRAM », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé des prestations au titre des projets en cours pour un montant (TTC) de 452 795 DT. Le compte fournisseur « CETRAM » présente au 31 Décembre 2025 un solde débiteur de 54 882 DT.
13. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a émis des notes de débit pour la société « ALUFOND » portant sur des refacturations de charges communes, pour un montant (TTC) de 2 349 206 DT. Le solde créditeur de la société « ALUFOND » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » s'élève au 31 Décembre 2025 à 419 708 DT.
14. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER SA » a acheté des matières premières auprès de la société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE (SVT) » pour un montant (TTC) de 2 368 874 DT. Le compte fournisseur « SVT » relatif à ces opérations présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 250 536 DT.
15. Le compte Débiteur divers de la filiale « SABLES VERRIERS DE TUNISIE (SVT) » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2025 un solde débiteur de 251 101 DT relatif à des opérations réalisées au cours des exercices antérieurs.
16. Le compte de la filiale « VETRO MEDITERRANEO » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 126 008 DT relatif à des opérations réalisées au cours des exercices antérieurs.
17. Courant l'exercice 2025, la société « Logistique Magasin Général », société ayant des administrateurs en commun avec la société « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des prestations de services pour un montant (TTC) de 1 580 038 DT. Le solde fournisseur de la société « Logistique Magasin Général » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 385 225 DT et des effets à payer pour 573 398 DT.
18. Courant l'exercice 2025, la société « SUPER TOURS », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des prestations de services pour un montant (TTC) de 144 654 DT. Le solde fournisseur de la société « SUPER TOURS » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 47 600 DT.
19. Le compte de la filiale « ADRIAVETRO » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 54 019 DT relatif à des opérations réalisées au cours des exercices antérieurs.
20. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a vendu à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » des produits finis pour un montant total de 1 141 722 DT. Ces produits, non encore facturés à la date de clôture, ont été constatés en produits à recevoir au 31 décembre 2025.
21. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER », a émis des notes de débits à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » portant sur des refacturations de la mise à disposition de personnel, la quote-part des charges de personnel commun, des frais de transport, de la restauration et des frais de missions au titre de l'exercice 2025 pour un montant (TTC) de 10 910 505 DT. Le compte débiteur de la filiale « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » relatif à ces opérations présente au 31 Décembre 2025 un solde de 2 563 538 DT.
Les produits non encore facturés au 31 Décembre 2025 relatifs à cette opération et constatés en produits à recevoir s'élèvent à « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » pour un montant de 196 645 DT.
22. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER SA » a facturé à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » des matières premières, palettes, emballages et consommables pour un montant (TTC) de 251 571 DT qui a été réglé en 2025.
23. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER SA » a émis des notes de débit à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » portant sur des refacturations de la mise à disposition des moules pour un montant (TTC) de 2 410 378 DT.
Les produits non encore facturés au 31 Décembre 2025 relatifs à cette opération et constatés en produits à recevoir s'élèvent à « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » pour un montant de 2 029 326 DT.

24. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a vendu à la société « SOTUVER S.A » des produits finis pour un montant total TTC de 1 384 727 DT. Ces charges, non encore facturés à la date de clôture, ont été constatés en charges à payer au 31 décembre 2025.
25. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a facturé à la société « SOTUVER SA » une mise à disposition de personnel pour un montant (TTC) de 1 609 932 DT qui a été réglé en 2025.
Une charge à payer a été comptabilisé au 31 Décembre 2025 relative à cette opération pour un montant de 1 636 777 DT.
26. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a facturé à la société « SOTUVER SA » des matières premières, palettes, emballages et consommables pour un montant (TTC) de 3 620 594 DT. Le compte créditeur de la filiale « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » relatif à ces opérations présente au 31 Décembre 2025 un solde de 2 198 315 DT.
27. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a mis à la disposition de la société « SOTUVER SA » des moules pour un montant (TTC) de 399 082 DT. Ces charges, non encore facturées à la date de clôture, ont été constatées en charge à payer au 31 Décembre 2025.
28. Courant les exercices antérieurs à 2025, la société « SOTUVER SA » a accordé une caution solidaire au profit de la « BANQUE DE TUNISIE » pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant de 25 000 000 DT.
29. Courant les exercices antérieurs à 2025, la société a accordé une caution solidaire au profit de « AMEN BANK » pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant de de 20 000 000 DT.
30. Courant les exercices antérieurs à 2025, la société a accordé une caution solidaire au profit de « AMEN BANK » pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant de de 12 100 000 DT.
31. Courant les exercices antérieurs à 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « BTL » à hauteur de 6 000 000 DT.
32. Courant les exercices antérieurs à 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « UBCI » à hauteur de 6 000 000 DT.
33. Courant les exercices antérieurs à 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « ATB » à hauteur de 6 360 000 DT.
34. Au 31 Décembre 2025, le solde des billets de trésorerie souscrits auprès des sociétés groupe s'élève à 35 650 000 DT rémunérés au taux de TMM+2% et se détaillant comme suit :

Désignation	Solde (En KDT)
Billets de Trésorerie « CFI »	34 900
Billets de Trésorerie « FOUNA » (*)	750
Total	35 650

(*) Solde provisionné à hauteur de 100%

Les produits constatés sur ses billets de trésorerie courants l'exercice 2025, s'élèvent à 3 300 233 DT.

VIII. Informations financières liées aux facteurs ESG

Conformément au communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025 et aux précisions du 13 février 2026, la présente note vise à fournir les informations financières significatives liées aux facteurs ESG, sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

Les informations présentées couvrent notamment :

1. Le mode de gouvernance ESG ;
2. La stratégie et les orientations ESG ;
3. La gestion des risques et opportunités ESG ;
4. Les indicateurs.

SECTION 1 — GOUVERNANCE

1.1. Organes de gouvernance impliqués dans le pilotage ESG

Le **Conseil d'Administration** de la société SOTUVER assure la supervision stratégique des enjeux ESG. La politique RSE, formalisée en 2025 et intitulée « Une industrie verrière durable, circulaire et solidaire », a été validée par le Conseil. Les sujets ESG sont examinés **au moins deux fois par an** (validation des objectifs et suivi du rapport extra-financier).

La **Direction Générale** porte l'engagement en matière de durabilité, notamment via :

- La création en 2024 d'une **Direction du Développement Durable et de l'Économie Circulaire (DDEC)** ;
- L'allocation de dotations budgétaires dédiées (bilan carbone, actions sociales, certifications).

1.2. Comités concernés

Un **Comité RSE** interne a été constitué, comprenant :

- La **Direction Générale** (pilotage)
- La **Direction développement durable économie circulaire (DDEC** -animation opérationnelle)
- La Direction QHSE (Qualité, environnement, sécurité)
- Les représentants des **RH, Production et Finance**

Le Comité rend compte au Conseil d'Administration. Une instance dédiée au pilotage ESG existe donc sous la forme de cette organisation matricielle, sans comité spécialisé autonome au sein du Conseil.

1.3. Formation et renforcement des capacités

En 2025, la société SOTUVER a engagé plusieurs actions de formation et sensibilisation :

Bénéficiaires	Thématiques	Forme	Partenaires
Administrateurs & Direction	Enjeux climatiques, réglementation carbone (MACF)	Sessions dédiées	Cabinet externe
Personnel (120 collaborateurs)	ISO 50001 : 2018 Management de l'énergie ISO 14001 :2015 Management environnemental (tri, énergie)	Formation interne Sensibilisation	Interne
7 collaborateurs clés	Programme « formation de formateurs » (management QSE, métiers du verre)	Certification	CNFCPP*

*CNFCPP : Centre National de Formation Continue et de Promotion Professionnelle

Actions prévues 2026 :

- E-learning sur l'éthique des affaires et la prévention de la corruption (management)
- Formation des équipes dirigeantes sur les enjeux ESG et l'inclusion

SECTION 2 — STRATÉGIE ESG

2.1. Business Model et orientations stratégiques ESG

Business model : La société SOTUVER fabrique des emballages alimentaires en verre creux (bouteilles, flacons) pour les secteurs des boissons gazeuses, eaux, alcools et huiles. Le groupe exporte vers 20 pays, dont l'Union européenne.

2.2. L'identification des enjeux ESG

L'identification des enjeux ESG financièrement matériels de SOTUVER s'appuie sur les exigences réglementaires tunisiennes applicables à ses activités.

Cette démarche est enrichie par la prise en compte des référentiels internationaux du SASB, relatifs au secteur des contenants et emballages, afin d'assurer, afin d'assurer une analyse alignée avec les standards internationaux de matérialité financière et les spécificités opérationnelles du secteur verrier.

Enjeux ESG sectoriels (référentiel SASB – Containers & Packaging) :

- Gestion de l'énergie : Intensité énergétique
- Emissions de gaz à effet de serre CO₂ (fours verriers)
- Gestion des déchets : Taux d'intégration de calcin recyclé (économie circulaire)
- Santé, sécurité & conditions de travail : Sécurité des opérateurs
- Sécurité des produits : Traçabilité qualité et santé client

2.3 Articulation avec la stratégie globale :

Les axes stratégiques ESG 2025-2027 sont intégrés au contrat de la Direction Générale et aux bonus des directeurs d'usine :

Axe stratégique	Objectif 2025-2027	Horizon
Décarbonation	Finalisation du bilan carbone (2025) et plan d'action	2026
Recyclage du verre	Taux de calcin externe : 30 % en 2025 → 35 % objectif 2026	2026
Sécurité industrielle	Zéro accident avec arrêt d'ici fin 2026	2026

SECTION 3 — GESTION DES RISQUES

3.1. Démarche d'identification et d'évaluation

En 2025, la société SOTUVER a engagé une première démarche structurée de gestion des risques ESG à travers l'élaboration d'une cartographie qualitative des principaux enjeux susceptibles d'avoir un impact sur ses activités et sa performance financière. Cette démarche repose sur des entretiens réalisés avec les responsables des différentes fonctions de la société et sur une méthodologie d'évaluation fondée sur un scoring croisant la probabilité d'occurrence des risques et leur impact financier potentiel. La société prévoit par ailleurs de renforcer progressivement son dispositif ESG à partir de 2026 afin d'améliorer l'intégration des enjeux de durabilité dans ses processus de gestion et d'anticiper les

évolutions réglementaires ainsi que les attentes croissantes du marché en matière de transparence extra-financière.

3.2. Principaux risques et opportunités ESG identifiés

Risque	Catégorie	Description	Niveau de matérialité	Horizon	Opportunité associée
Dépendance au calcin importé	Environnement	46 % du calcin externe importé (2025)	Élevé	Court terme	Structuration filière locale de recyclage
Hausse du prix de l'énergie	Environnement	Consommation gaz/électricité des fours	Élevé	Court terme	Efficacité énergétique (ISO 50001)
Accident industriel grave	Social	Brûlures / coupures sur lignes	Moyen	Court à moyen terme	ISO 45001 prévue 2027

3.3. Exposition au MACF

La société SOTUVER exporte une partie de sa production vers l'Union européenne. Toutefois, au regard du périmètre actuel du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), le secteur du verre d'emballage n'est pas directement concerné par les catégories de produits couvertes par ce dispositif. En conséquence, la société ne considère pas, à ce stade, le MACF comme un enjeu réglementaire matériel ayant un impact financier significatif sur ses activités. Néanmoins, une veille réglementaire est assurée afin de suivre les évolutions potentielles du dispositif européen et leurs implications potentielles futures pour le secteur verrier.

SECTION 4 — INDICATEURS

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, et conformément à l'approche « comply or explain », la société ne publie pas encore d'indicateurs ESG quantitatifs formalisés, compte tenu du niveau actuel de maturité des données et des systèmes d'information disponibles. Cette situation s'explique également par l'absence de risques ESG significatifs identifiés à ce jour, susceptibles d'avoir un impact financier matériel sur l'activité, la performance ou la situation financière de la société.

IX. Événements postérieurs

Les présents Etats Financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration en date du 22 Mai 2026. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

X. Etat des soldes intermédiaires de gestion

Soldes intermédiaires de Gestion								
Produits	Exercice 2025	Exercice 2024	Charges	Exercice 2025	Exercice 2024	Soldes	Exercice 2025	Exercice 2024
Revenus et autres produits d'exploitation	124 033 078	109 904 866						
Production stockée	3 614 985	14 515 612						
Total	127 648 063	124 420 478	Total	-		Production	127 648 063	124 420 478
Production	127 648 063	124 420 478	Achat consommés	(52 452 495)	(55 438 218)	Marge sur cout matières	75 195 568	68 982 260
Marge sur cout matières	75 195 568	68 982 260	Autres charges externes	(14 687 660)	(12 428 841)	Valeur Ajoutée brute	60 507 908	56 553 418
Valeur Ajoutée brute	60 507 908	56 553 418	Impôts et taxes	(288 967)	(197 636)			
			Charges de personnel	(14 416 277)	(12 869 956)			
Total	60 507 908	56 553 418	Total	(14 705 244)	(13 067 593)	Excédent Brut d'Exploitation	45 802 664	43 485 826
Excédent Brut d'Exploitation	45 802 664	43 485 826	Autres charges ordinaires	(209 308)	(16 239)			
Autres produits ordinaires	239 964	818 645	Charges financières nettes	(18 677 384)	(13 646 408)			
Produits de placements	23 754 743	5 626 859	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	(24 498 791)	(19 866 776)			
			Impôt sur le résultat ordinaire	(1 670 184)	(2 498 218)			
Total	69 797 372	49 931 330	Total	(45 055 668)	(36 027 640)	Résultat des activités ordinaires	24 741 704	13 903 690
Résultat des activités ordinaires	24 741 704	13 903 690	Résultat des activités ordinaires	24 741 704	13 903 690			
Gains extraordinaires	-	-	Pertes extraordinaires	-	-			
Effet positif des modifications comptables	-	-	Effet négatif des modifications comptables	-	-			
			Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables	-	-			
Total	24 741 704	13 903 690	Total	24 741 704	13 903 690	Résultat net après modifications comptables	24 741 704	13 903 690

XI. Détail des emprunts au 31 Décembre 2025

Les emprunts de la société totalisent au 31 Décembre 2025 une valeur de 110 411 435 DT. Le tableau de variation des emprunts entre le 31 Décembre 2024 et le 31 Décembre 2025 se présente comme suit :

Emprunt / Banque	Partie LT au 31/12/2024	Partie CT au 31/12/2024	Total au 31/12/2024	Souscription 2025	Remboursement 2025	Total au 31/12/2025	Partie LT au 31/12/2025	Partie CT au 31/12/2025
Emprunts Attijari Bank	21 560 164	7 936 366	29 496 530	-	7 936 366	21 560 164	13 842 860	7 717 196
Emprunts UBCI	28 083 333	3 916 667	32 000 000	11 700 000	3 916 667	39 783 333	32 500 877	7 282 456
Emprunts Amen Bank	21 637 192	6 261 970	27 899 161	-	6 261 970	21 637 192	14 762 947	6 874 244
Emprunts BT	14 559 317	3 440 683	18 000 000	5 000 000	3 440 683	19 559 317	16 118 635	3 440 683
Emprunts ATB	7 871 429	828 571	8 700 000	-	828 571	7 871 429	6 214 286	1 657 143
Total	93 711 435	22 384 256	116 095 691	16 700 000	22 384 256	110 411 435	83 439 605	26 971 722

Le détail des emprunts au 31 Décembre 2025 se présente comme suit :

Emprunt	Capital initial	Partie LT	Partie CT	Total Restant dû	Date Début	Date Fin	Taux d'intérêt
Attijari Bank 4	9 383 293	-	1 868 148	1 868 256	31/07/2021	31/10/2026	TMM+1,6%
Attijari Bank 5	4 200 000	-	630 000	630 000	31/05/2021	31/08/2026	TMM+1,6%
Attijari Bank 6	10 000 000	2 857 150	1 904 760	4 761 910	30/09/2021	30/06/2028	TMM+1,75
Attijari Bank 7	8 000 000	3 200 000	1 600 000	4 800 000	31/10/2023	31/10/2028	TMM + 1,25%
Attijari Bank 8	5 000 000	3 214 286	714 286	3 928 571	30/07/2024	30/04/2031	TMM+1,25
Attijari Bank 9	5 000 000	3 214 286	714 286	3 928 571	12/07/2024	12/04/2031	TMM+1,25
Attijari Bank 10	2 000 000	1 357 139	285 716	1 642 855	26/11/2024	26/08/2031	TMM+1,25
UBCI 4	10 000 000	7 916 667	1 666 667	9 583 333	14/08/2024	14/08/2031	TMM+1,5
UBCI 2	10 000 000	6 000 000	2 000 000	8 000 000	15/11/2022	15/11/2029	TMM+1,65
UBCI 3	12 000 000	7 500 000	3 000 000	10 500 000	10/07/2024	10/01/2029	TMM+1,75
UBCI 5	11 700 000	11 084 211	615 789	11 700 000	29/10/2025	29/10/2031	TMM + 2%
Amen Bank 1	10 000 000	2 238 150	2 067 919	4 306 070	25/03/2021	25/12/2027	TMM+1,75
Amen Bank 2	15 000 000	2 654 063	2 092 019	4 746 082	05/12/2024	05/02/2028	TMM+1,5
Amen Bank 3	15 000 000	9 870 734	2 714 306	12 585 040	31/12/2024	15/11/2029	TMM+1,5
BT 1	2 800 000	1 866 667	466 667	2 333 333	25/10/2023	30/11/2030	TMM+1,65
BT 2	3 200 000	2 133 328	533 336	2 666 664	31/08/2024	30/11/2030	TMM+1,65
BT 3	12 000 000	7 118 640	2 440 680	9 559 320	25/12/2024	30/11/2029	TMM+2
BT 4	5 000 000	5 000 000	-	5 000 000	25/12/2025	30/11/2032	TMM + 1,65 %
ATB	8 700 000	6 214 286	1 657 143	7 871 429	31/12/2024	30/09/2030	TMM+2
TOTAL	158 983 293	83 439 605	26 971 722	110 411 435			

XII. Tableau de détermination du résultat fiscal :

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL	
Au 31/12/2025	
	31/12/2025
RESULTAT Avant IS et CSS	26 411 888
I- REINTEGRATIONS	
PROV POUR RISQUES ET CHARGES	2 438 598
DOT PROV DEP IMMO CORP	1 096 264
DOT AUX PROV DEP STOCK	1 323 224
DOT AUX PROV DEP CREANCE	340 352
DOT AUX PROV POUR DEP AC	428 935
Timbres de voyage	1 020
Cadeaux et frais de réceptions exc&dentaires	26 986
Dons et subventions accordés à organismes d'interet général et excédentaires	32 014
Pertes de changes non matérialisées 31/12/2025	1 894 426
Extourne Gains de changes non réalisés au 31/12/2024	148 536
Pénalités amendes et transactions	1 101 053
RS Supportés au lieu et à la place	408 528
TOTAL REINTEGRATIONS	9 239 938
II- DEDUCTIONS	
- Gains de changes non matérialisés 31/12/2025	650 799
- Extourne Pertes de changes non matérialisées 31/12/2024	1 057 731
- Reprises sur provisions initialement réintégréées	793 876
-Reprise provision IDR	241 720
- Dividendes	20 400 000
-Amortissement supplémentaire 30%	
TOTAL DEDUCTIONS	23 144 125
RÉSULTAT FISCAL AVANT DÉDUCTION DES PROVISIONS	12 507 701
III- DÉDUCTION DES PROVISIONS DANS LA LIMITE DE 50% DU RÉSULTAT FISCAL	
- Provisions pour créances douteuses (action en justice)	0
- Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente. (limite 50% du coût de revient)	0
- Provisions pour dépréciation de la valeur des actions cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis	0
IV-RÉSULTAT FISCAL APRES DÉDUCTION DES PROVISIONS	12 507 701
Bénéfices imposables	12 507 701
Bénéfice accessoires	
REVENU DES AUTRES CREANC	3 354 743
Markup refacturation Charges commune	945 425
Total bénéfices accessoires	4 300 167
Participation SOTUVER GREEN (Société Implenté dans ZDR éligible aux avantages)	1 228 921
Total bénéfices accessoires après dégrèvement	3 071 246
Bénéfices éligibles au avantages	8 207 534
Chiffre d'affaires Activité dans les ZDR HTVA	121 090 742
Chiffre d'affaires global HTVA	121 090 742
% Local ZDR	100%
% Abattement Activités dans les ZDR	9,71%
Bénéfice local déductible totalement des extensions (2361)	796 783
Bénéfice local imposbale (10%)	7 410 751
IS 10%	741 075
IS 20%	614 249
IS Dû	1 355 324
Report N-1	1 472 022
AIR	11 969
Retenues à la source	1 589 756
Acomptes provisionnels	
IS à Payer (Report d'IS)	-1 718 423
Contribution de solidarité sociale dûe	314 860

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIE S.A « SOTUVER »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 Juin 2025 pour le cabinet « AMC Ernst & Young » et du 20 juin 2023 pour le Cabinet « InFirst Auditors », nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « SOTUVER S.A » (la « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2025, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **135 897 198 DT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **24 741 704 DT**.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les question clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

3.1 Evaluation des Stocks

Risques identifiés

Les Stocks de la société figurent au bilan au 31 Décembre 2025 pour une valeur nette de 53 926 874 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 15% du total actifs).

Les stocks sont évalués comme suit

- Pour les produits finis : à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.
- Pour les matières premières et les autres stocks : à la valeur inférieure entre le coût d'achat unitaire, et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.

La direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur les prix de vente nets pratiqués, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente.

La provision pour dépréciation des stocks est déterminée en tenant compte d'une matrice qui combine l'ancienneté des stocks de produits finis et leur degré d'écoulement.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la Direction pour la valorisation des stocks et l'estimation de la provision pour dépréciation des stocks. Nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de gestion des stocks et des contrôles internes mis en place pour garantir l'exhaustivité, l'existence et la valorisation des stocks telles que la réalisation d'un inventaire physique des stocks à la clôture de l'exercice ;
- Vérifier par sondage la correcte valorisation des coûts d'entrée des stocks (coût d'achat pour les matières premières et coût de production pour les produits finis) ;
- Vérifier le fait que les stocks soient évalués à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût unitaire moyen pondéré ;
- Revoir les jugements effectués par la direction dans le cadre de l'évaluation des risques de dépréciation et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

3.2 Comptabilisation des revenus

Risques identifiés

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élèvent à 115 141 593 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat. Ils sont constitués essentiellement de ventes des articles en verres sur le marché local et à l'exportation.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers de la Société.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- La prise de connaissance des procédures de gestion des ventes et des contrôles internes mis en place par la Société dans le cadre de ce processus ;
- La compréhension de l'environnement informatique lié à la génération et la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;

- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers.

4. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants

suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne

de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences majeures du contrôle interne pouvant impacter notre audit des états financiers. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 10 Juin 2026

Les commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG

Achraf Guermech

INFIRST AUDITORS

Mohamed Triki

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIE S.A « SOTUVER »
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A.,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2025

Votre Conseil d'Administration nous a informés des opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 :

1. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « OMNIUM PANAFRICAIN DES BOIS TUNISIE » en faveur de la banque « ATTIJARI BANK » à hauteur de 1 585 000 DT.
2. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « UBCI » à hauteur de 6 000 000 DT.
3. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « BIAT » à hauteur de 2 650 000 DT.
4. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GREEN » en faveur de la banque « AMEN BANK » à hauteur de 3 000 000 DT.
5. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » acquis 1 599 000 actions détenues par la société « LLOYD TUNISIEN », société ayant des administrateurs en commun avec la société avec la société « SOTUVER S.A », dans le capital de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) », à une juste valeur de 6,365 DT par action, soit un montant total de 10 177 635 DT.
6. Au cours de l'exercice 2025, la société SOTUVER a acquis des billets de trésorerie émis par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » rémunéré au taux d'intérêt de 9,49%. Le solde des billets de trésorerie s'élève au 31 Décembre 2025 à 18 500 000 TND.
7. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER SA » a acheté des matières premières auprès de la société « OMNIUM PANAFRICAIN DES BOIS TUNISIE » pour un montant (TTC) de 2 663 919 DT. Le compte fournisseur « OMNIUM PANAFRICAIN DES BOIS TUNISIE » relatif à ces opérations présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 223 277 DT.
8. Le compte de la filiale « SOTUVER GREEN » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 243 172 DT.

9. La société « SOTUVER SA » a refacturé à la société « CFI » pour un montant (TTC) 223 345 DT correspondant à des services payés pour le compte de cette dernière et non encore réglés au 31 Décembre 2025

Ces conventions n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil d'Administration sur la base d'un rapport spécial des commissaires aux comptes.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

1. Courant l'exercice 2025, la société « LLOYD TUNISIEN », société ayant des administrateurs en commun avec la société « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des primes d'assurance pour un montant (TTC) de 890 970 DT. Le solde fournisseur « LLOYD TUNISIEN » s'élève au 31 Décembre 2025 à 137 564 DT.

Par ailleurs, la société « SOTUVER S.A » a déposé un montant de 188 982 DT pour le compte de la société « LLOYD TUNISIEN », au titre de la couverture des indemnités pour départ à la retraite de son personnel. Le solde de ce dépôt s'élève au 31 Décembre 2025 à 978 577 DT.

2. La société « CETRAM », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé des prestations au titre des projets en cours pour un montant (TTC) de 452 795 DT. Le compte fournisseur « CETRAM » présente au 31 Décembre 2025 un solde débiteur de 54 882 DT.
3. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a émis des notes de débit pour la société « ALUFOND » portant sur des refacturations de charges communes, pour un montant (TTC) de 2 349 206 DT. Le solde créditeur de la société « ALUFOND » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » s'élève au 31 Décembre 2025 à 419 708 DT.
4. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER SA » a acheté des matières premières auprès de la société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE (SVT) » pour un montant (TTC) de 2 368 874 DT. Le compte fournisseur « SVT » relatif à ces opérations présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 250 536 DT.
5. Le compte Débiteur divers de la filiale « SABLES VERRIERS DE TUNISIE (SVT) » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2025 un solde débiteur de 251 101 DT relatif à des opérations réalisées au cours des exercices antérieurs.
6. Le compte de la filiale « VETRO MEDITERRANEO » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 126 008 DT relatif à des opérations réalisées au cours des exercices antérieurs.
7. Courant l'exercice 2025, la société « Logistique Magasin Général », société ayant des administrateurs en commun avec la société « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des prestations de services pour un montant (TTC) de 1 580 038 DT. Le solde fournisseur de la société « Logistique Magasin Général » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 385 225 DT et des effets à payer pour 573 398 DT.
8. Courant l'exercice 2025, la société « SUPER TOURS », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des prestations de services pour un montant (TTC) de 144 654 DT. Le solde fournisseur de la société « SUPER TOURS » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 47 600 DT.
9. Le compte de la filiale « ADRIAVETRO » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 54 019 DT relatif à des opérations réalisées au cours des exercices antérieurs.
10. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a vendu à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » des produits finis pour un montant total de 1 141 722 DT. Ces produits, non encore facturés à la date de clôture, ont été constatés en produits à recevoir au 31 décembre 2025.

- 11.** Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER », a émis des notes de débits à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » portant sur des refacturations de la mise à disposition de personnel, la quote-part des charges de personnel commun, des frais de transport, de la restauration et des frais de missions au titre de l'exercice 2025 pour un montant (TTC) de 10 910 505 DT. Le compte débiteur de la filiale « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » relatif à ces opérations présente au 31 Décembre 2025 un solde de 2 563 538 DT.
Les produits non encore facturés au 31 Décembre 2025 relatifs à ces opérations et constatés en produits à recevoir s'élèvent à 196 645 DT.
- 12.** Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER SA » a facturé à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » des matières premières, palettes, emballages et consommables pour un montant (TTC) de 251 571 DT qui a été réglé en 2025.
- 13.** Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER SA » a émis des notes de débit à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » portant sur des refacturations de la mise à disposition des moules pour un montant (TTC) de 2 410 378 DT.
Les produits non encore facturés au 31 Décembre 2025 relatifs à cette opération et constatés en produits à recevoir s'élèvent à « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » pour un montant de 2 029 326 DT.
- 14.** Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a vendu à la société « SOTUVER S.A » des produits finis pour un montant total TTC de 1 384 727 DT. Ces ventes, non encore facturés à la date de clôture, ont été constatés en charges à payer au 31 décembre 2025.
- 15.** Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a facturé à la société « SOTUVER SA » une mise à disposition de personnel pour un montant (TTC) de 1 609 932 DT qui a été réglé en 2025.
Une charge à payer a été comptabilisé au 31 Décembre 2025 relative à cette opération pour un montant de 1 636 777 DT.
- 16.** Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a facturé à la société « SOTUVER SA » des matières premières, palettes, emballages et consommables pour un montant (TTC) de 3 620 594 DT. Le compte créditeur de la filiale « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » relatif à ces opérations présente au 31 Décembre 2025 un solde de 2 198 315 DT.
- 17.** Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a mis à la disposition de la société « SOTUVER SA » des moules pour un montant (TTC) de 399 082 DT. Ces opérations, non encore facturées à la date de clôture, ont été constatées en charge à payer au 31 Décembre 2025.
- 18.** Courant les exercices antérieurs à 2025, la société « SOTUVER SA » a accordé une caution solidaire au profit de la « BANQUE DE TUNISIE » pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant de 25 000 000 DT.
- 19.** Courant les exercices antérieurs à 2025, la société a accordé une caution solidaire au profit de « AMEN BANK » pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant de de 20 000 000 DT.
- 20.** Courant les exercices antérieurs à 2025, la société a accordé une caution solidaire au profit de « AMEN BANK » pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant de de 12 100 000 DT.
- 21.** Courant les exercices antérieurs à 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « BTL » à hauteur de 6 000 000 DT.
- 22.** Courant les exercices antérieurs à 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « UBCI » à hauteur de 6 000 000 DT.

23. Courant les exercices antérieurs à 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « ATB » à hauteur de 6 360 000 DT.

24. Au 31 Décembre 2025, le solde des billets de trésorerie souscrits auprès des sociétés du groupe s'élève à 35 650 000 DT rémunérés au taux de TMM+2% et se détaillant comme suit :

Désignation	Solde (En KDT)
Billets de Trésorerie « CFI »	34 900
Billets de Trésorerie « FOUNA » (*)	750
Total	35 650

(*) Solde provisionné à hauteur de 100%

Les produits constatés sur ses billets de trésorerie courants l'exercice 2025, s'élèvent à 3 300 233 DT.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

1. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 24 Janvier 2023. Cette rémunération est composée d'un salaire annuel net de 120 000 DT versable sur 12 mois.

Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge de tous les frais y afférents ainsi que des frais de communication téléphonique.

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général Adjoint sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 9 septembre 2024. Cette rémunération est composée d'un salaire annuel net de 140 000 DT avec la prise en charge des charges sociales et fiscales, ainsi que les avantages en nature soit l'équivalent de 500 DT par mois de carburant et d'une ligne téléphonique.

2. Les obligations et engagements de la société « SOTUVER S.A » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2025, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Directeur Général		Nouveau Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2025	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2025
Avantages à court terme	187 726	-	293 601	-
Charge congés à payer	-	-	56 724	56 724
Indemnité de départ à la retraite	-	-	18 807	18 807
Total	187 726	-	369 132	75 531

IV. Autres engagements pris par la société envers ses dirigeants

- La société a provisionné au cours de l'année 2025 un montant de 87 500 DT relatif aux jetons de présence à accorder aux membres de Conseil d'Administration. Ce montant a été proposé par le Conseil d'Administration du 22 Mai 2026 fixant l'enveloppe des jetons de présence à un montant net de 70 000 DT. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 Décembre 2025 statuera sur ce point.

- La société a provisionné au cours de l'année 2025 un montant de 26 250 DT relatif aux rémunérations des membres du comité d'audit. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 Décembre 2025 statuera sur ce point.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 10 Juin 2026

Les commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG

Achraf Guermech

INFIRST AUDITORS

Mohamed Triki